



Commune
d'AMPUS

Envoyé en préfecture le 29/09/2020

Reçu en préfecture le 29/09/2020

Affiché le 29/09/2020

ID : 083-218300036-20200922-DCM2020_079-DE



Délibération N° 2020-079

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-deux septembre, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Roland NARDELLI, Virginie MICHEL, Carmen FERNAGUT, Claire CANDELA, Christian CHILLI, Fabien MICHEL.

Excusés : Alain POILPRÉ représenté par Aude ABIME,
Roger MALAMAIRE représenté par Claire CANDELA,
Nadine MARION représentée par Roland NARDELLI,
Julie LUCCIONI représentée par Christian CHILLI,
Michel MANISCALCO représenté par Raymond BORIO,
Nathalie FORESTIER représentée par Hugues MARTIN.

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 09 Nombre de Suffrages exprimés : 15
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

DM N°1 BUDGET DE LA COMMUNE EXERCICE 2020

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget principal de la Commune pour l'exercice 2020 de la façon suivante :

Article/Chapitre	Désignation	Vote
R.I. 021/021	Virement de la section de fonctionnement	24 745.28 €
D.F. 023/023	Virement à la section d'investissement	24 745.28 €
R.I. 1321/13	Subventions Etat et Etablissements nationaux	4 200.00 €
R.I. 2116/040	Cimetières	1 120.00 €
D.I. 2128/21	Autres agencements et aménagements de terrains	11 800.00 €
D.I. 21312/21	Bâtiments scolaires	7 263.38 €
D.I. 2138/21	Autres constructions	2 728.80 €
D.I. 21534/21	Réseaux d'électrification	7 344.13 €
D.I. 21538/21	Autres réseaux	-2 365.04 €
D.I. 21578/21	Autre matériel et outillage de voirie	3 477.47 €
D.I. 2183/21	Matériels de bureau et informatique	-1 765.06 €
D.I. 2184/21	Mobiliers	1 581.60 €
D.F. 60612/011	Energie / Electricité	5 000.00 €
D.F. 60631/011	Fournitures d'entretien	1 000.00 €
D.F. 615232/011	Entretien et réparations réseaux	5 000.00 €
D.F. 6228/011	Divers	4 378.89 €
D.F. 6232/011	Fêtes et cérémonies	-10 000.00 €
D.F. 627/011	Services bancaires et assimilés	10.00 €

D.F. 6535/65	Formation Elus	200.00 €
D.F. 6558/65	Autres dépenses obligatoires	-2 100.00 €
D.F. 6574/65	Subventions associations	5 200.00 €
D.F. 675/042	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 120.00 €
R.F. 7478/74	Participations autres organismes	2 780.36 €
R.F. 7482/74	Compensation perte taxe additionnelle aux droits de mutation	31 773.81 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE les modifications du budget principal de la Commune exercice 2020 telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN

